

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 26 juin 2025

N° 2025_14
Nomenclature acte : 7.1.2

Composant le Conseil d'Administration :

En exercice : 16

Démissionnaire : 1

Présents : 9

Représentés : 3

Votes pour : 12

Votes contre : 0

Abstention : 0

L'An deux-mille-vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le dix-sept juin deux-mille-vingt-cinq, s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Anne BULLET, Vice-présidente du CCAS.

Présents : A. BULLET, Z. KEFIFA, N. SAUCY, A-M. MERCADIER, J-Y. SOMMIER, A. BON, M. FORNIER, S. LE BEUZE, M. LAGARDE

Absents représentés : L. VASTEL (par A. BULLET), D. LAFON (par A-M. MERCADIER), G. REIGADA (par Z. KEFIFA)

Absents excusés : P. KATHOLA, S. ABGRALL, F. BROSSE, S. BECHTOLA

Démissionnaire : J. LECLERCQ

Le Conseil d'administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L422-8 et L422-19,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L123-4 à L123-9,

VU la délibération du 9 avril 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'équilibrer, sur ces deux sections, le budget de l'EPA eu égard à deux erreurs d'imputation contenues dans la version initiale du budget primitif :

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la décision modificative du budget primitif du CCAS 2025 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	BP 2025		
70	Produits des services	360 000.00 €	00.00 €	360 000.00 €
74	Dotations, Subventions et participations	990 000.00 €	00.00 €	990 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 000.00 €	00.00 €	1 000.00 €
	Total recettes de gestion	1 351 000.00 €	00.00 €	1 351 000.00 €
002	Excédent ou déficit reporté	254 423.12 €	- 17 898.85 €	236 524.27 €
	Recettes totales de fonctionnement	1 605 423.12 €	- 17 898.85 €	1 587 524.27 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap	Libellé	BP 2025	DM	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	00.00 €	17 898.85 €	17 898.85 €
27	Autres immobilisations financières	3 000.00 €	00.00 €	3 000.00 €
	Total recettes réelles d'investissement	3 000.00 €	17 898.85 €	20 898.85 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	35 000.00 €	00.00 €	35 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 398.85 €	- 0.50 €	1 398.35 €
	Total recettes d'ordre d'investissement	36 398.85 €	-0.50 €	36 398.35 €
	Recettes totales d'investissement	39 398.85 €	17 898.35 €	57 297.20 €

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur le site internet de la ville de Fontenay-aux-Roses, ainsi qu'à l'accueil du CCAS. Elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. Le Préfet des Hauts de Seine
- Mme. La Comptable du SGC de Fontenay-aux-Roses

Fontenay-aux-Roses le **15 JUL. 2025**

POUR EXTRAIT CONFORME
Laurent VASTEL
Président du CCAS



Certifié exécutoire compte-tenu de la réception
en Préfecture le **15/07/2025**
Publication/Affichage le

Le Président du CCAS